

Notice d'utilisation

Détecteur tous gaz

Gaz de ville - Gaz naturel
Butane - Propane - Méthane



Spécial cuisine et cave
Code : DETCG03



Dispositif d'alarme de fuite de gaz
Montage mural

LIFEBOX vous remercie d'avoir choisi ce produit.

- Le Détecteur de Gaz est spécialement conçu pour les habitations individuelles.
- Le Détecteur de Gaz prévient des risques d'asphyxie, explosion, d'incendie et vous avertit par un puissant signal d'alarme.
- Nous vous invitons à lire attentivement cette notice pour l'installation ainsi que la mise en service de l'appareil.

SOMMAIRE

I- DESCRIPTION

II- INSTALLATION

III- UTILISATION

IV- INFORMATIONS GÉNÉRALES

 L'alerte rapide ne sera possible que si les consignes d'installation et d'utilisation sont strictement respectées.

I- DESCRIPTION

1- Caractéristiques Générales

- Alimentation principale : électrique 220V/50Hz
- Alimentation auxiliaire : Pile 9V type Carbon Zinc 6F22 ou Alkaline 6LR61
- Consommation : < 1,5 W
- Niveau de déclenchement : 25 % de gaz explosif
- Puissance acoustique : > 85 dB à 1m
- Sensibilité : < 15 % LEL
- Fixation : kit vis et chevilles fourni pour matériaux pleins

2- Caractéristiques Physiques

- Dimensions (L x H x P) : 10,5 x 10,5 x 3,6 cm
- Poids : 390 g
- Température de fonctionnement : + 4°C à 50°C
- Installation intérieure

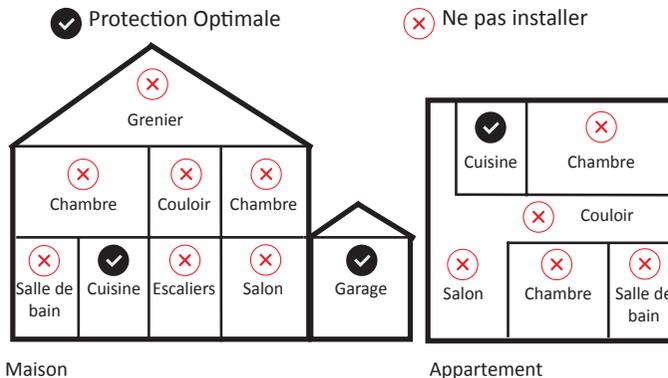
II- INSTALLATION



Avant d'installer vos produits, enregistrez-vous sur www.lifeboxsecurity.com rubrique « Obtenir mon certificat » pour :

- Télécharger un certificat d'acquisition
- Recevoir les alertes (fin de vie des piles ...)

1- Positionnement



a- Positionnements à privilégier

- Pour une protection optimale, installez un détecteur de gaz dans chaque pièce possédant une cuisinière à gaz, chauffage central à gaz, brûleur à gaz, chauffage d'appoint au gaz, bouteille de propane ou de butane, etc.
- Ce détecteur est indispensable pour les appareils fonctionnant avec gaz de ville, gaz naturel, méthane, propane et butane.

b- Positionnements à éviter

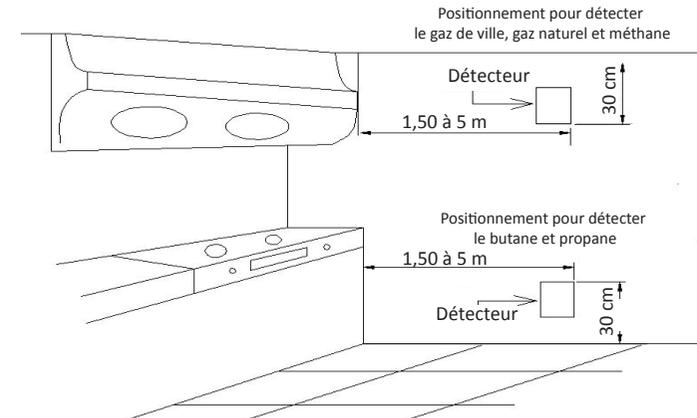
- A moins d'1 m 50 de tout appareil de cuisson.
- Buanderie et salle de bain : l'installation n'est pas conseillée en raison de la formation de condensation.
- Pièces où la température ambiante est anormalement basse (inférieure à 4°C) ou élevée (supérieure à 50°C).
- Près d'une source de ventilation, climatisation, chauffage, fenêtres, etc.

2- Branchement du détecteur

Le branchement sur secteur du détecteur entraîne sa mise en service.

3- Instructions d'installation

a- Respectez les distances indiquées ci-dessous



- Si vous souhaitez utiliser le détecteur pour détecter la totalité des gaz (gaz de ville, naturel, méthane, butane, propane) vous devez installer 2 détecteurs : 1 en hauteur et 1 près du sol.
- Sur un plafond incliné, il est conseillé de placer le détecteur à 0.90 m du plus haut point mesuré, car « l'air mort » présent au sommet du plafond peut empêcher de détecter correctement l'augmentation des gaz.

b- Installez le Détecteur de Gaz

- Placez l'embase au mur et repérez les deux trous à réaliser pour la pose des chevilles.
- Percez puis positionnez les chevilles dans les trous.
- Fixez l'embase à l'aide des deux vis.
- Branchez l'appareil à une prise 220V, vous entendrez un bip sonore dès le branchement et la led rouge clignote. Environ 4 minutes après la led devient verte : l'appareil est en état de fonctionnement.
- Branchez la pile en respectant les polarités.
- Verrouillez le détecteur sur l'embase en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, vous entendrez un «clip» signe de bonne fixation.



Lors d'une coupure de courant la pile 9V, qui ne dure que quelques heures, prend le relais et la led verte clignote alors régulièrement. Il est fortement recommandé de remplacer la pile en cas de coupure de courant de longue durée.
NB : le détecteur sonne 1 fois toutes les 30 secondes lorsque la pile arrive en fin de vie.

III- UTILISATION

1- Test de bon fonctionnement

Le Test de bon fonctionnement permet de vérifier que tous les circuits électroniques sont en bon état de fonctionnement et que l'alarme est fonctionnelle.

Il est fortement recommandé d'effectuer ce test chaque mois.

- Appuyez sur le bouton Test du détecteur jusqu'à ce qu'une alarme se déclenche.
- Deux séries de 3 bips retentissent et la led rouge clignote.



Si lors du Test l'alarme ne sonne pas, débranchez l'appareil et rebranchez-le. Attendez que la led verte s'allume, puis testez à nouveau.
Si l'alarme ne sonne pas ou si vous entendez un bip toutes les 4 secondes, contactez-nous.

2- Alarme et fonction silence

Lorsque le détecteur détecte un taux de gaz dangereux, le voyant rouge s'allume et l'alarme se déclenche en sonnant toutes les secondes.

- Lorsque l'alarme est déclenchée et lorsque l'origine de la fuite de gaz a été identifiée, vous pouvez interrompre le signal d'alarme.
- Appuyez sur le bouton Test, le signal d'alarme est stoppé pendant 5 minutes (le voyant rouge continue à clignoter).
- Après 5 minutes l'appareil reprend un fonctionnement normal.
- Pendant ces 5 minutes vous pouvez appuyer sur le bouton Test pour annuler la fonction silence.
- Si l'appareil détecte toujours du gaz, l'alarme sonnera à nouveau.

3- Entretien

- Une fois par mois, débranchez, rebranchez après quelques minutes puis testez le détecteur.
- Tous les 4 mois environ, débranchez le détecteur et retirez la poussière à l'aide d'un aspirateur ou d'une soufflette.
- Attendez 30 minutes que le circuit électrique se décharge complètement puis rebranchez le détecteur.
- Ne peignez pas le Détecteur de Gaz.
- Veillez à maintenir le Détecteur de Gaz dans un environnement propre et bien ventilé (voir «Positionnement»).

4- Mise hors-service

Pour mettre le Détecteur de Gaz hors-service il vous suffit de le débrancher.

5- Changement du détecteur

Il est fortement recommandé de changer de Détecteur de Gaz tous les 6 ans.

IV- INFORMATIONS GÉNÉRALES

1- Contact

LIFEBOX 
LA SÉCURITÉ SERVICES COMPRIS

98 Rue de Verdun

92800 Puteaux

Site internet : www.lifeboxsecurity.com

Contact : info-assistance@lifeboxsecurity.com

2- Conditions de garantie

Ce produit est garanti 5 ans (excepté les piles) pour une utilisation résidentielle et implique un entretien régulier.

Conditions : voir les conditions générales de LIFEBOX sur www.lifeboxsecurity.com

La présente garantie est nulle si le produit a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, une négligence, une altération ou autres causes ne provenant pas d'un défaut du matériel ou de fabrication. Seul l'acheteur du produit peut bénéficier de la garantie. La responsabilité de LIFEBOX ne peut être engagée en cas d'accident corporel, de dommage matériel, de préjudices, d'imprévus quels qu'ils soient, d'un incendie ou d'une explosion. Cette garantie n'affecte pas vos droits légaux.



Conservez cette notice pendant toute la durée de vie de ce produit.

3- Recyclage



Ce symbole apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.

Adhésion à un éco organisme : ERP.



Ce symbole apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que LIFEBOX contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage.

4- Certifications

Marquage CE

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN 50194-1:2009.

VI- CARNET D'ENTRETIEN

Référence Produit	
Date d'installation	
Date de remplacement (installation + 6 ans)	
Date de nettoyage 1	
Date de nettoyage 2	
Date de nettoyage 3	
Date de nettoyage 4	
Date de nettoyage 5	